

POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES



Préambule

Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, entré en application le 25 mai 2018, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD ») indique dans son préambule que la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel est un droit fondamental.

Sfil et Caffil (ci-après « le Groupe Sfil ») s'engagent, conformément à la législation en vigueur, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel collectées et traitées dans le cadre de ses activités ainsi qu'au respect de la vie privée.

La présente politique vise à présenter dans un document unique, des informations claires, simples et précises concernant les traitements de données personnelles mis en œuvre par le Groupe Sfil dans le cadre de ses activités, en sa qualité de responsable de traitement. Celle-ci fait partie intégrante des conditions générales d'utilisation du site internet du Groupe Sfil.

Elle permet aux personnes physiques auprès desquelles le Groupe Sfil collecte et/ou traite les données personnelles dans le cadre de ses activités, de comprendre l'utilisation qui est faite de leurs données personnelles. Les personnes concernées sont les personnes avec lesquelles le Groupe Sfil interagit : les clients, les prospects, les partenaires, les emprunteurs, les candidats au recrutement, les investisseurs, les fournisseurs, les prestataires et autres utilisateurs de ses services, y compris les visiteurs du site internet du Groupe Sfil.

1. Définitions

Pour une bonne compréhension des grands principes et des droits déclinés dans cette Politique générale de protection des données à caractère personnel, il convient au préalable de présenter la définition de ses principaux termes clés.

1.1. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel ou données personnelles recouvrent toute information relative à une personne physique pouvant être identifiée directement ou indirectement.

A titre d'exemple, constituent des données personnelles : le nom et prénom, le numéro de téléphone, la photographie, l'enregistrement vidéo, les empreintes biométriques, le numéro de sécurité sociale, l'adresse postale, l'adresse électronique, l'âge, etc.

1.2. Données personnelles dites « sensibles »

Parmi les données personnelles figurent des catégories particulières de données, communément appelées « données sensibles ». Il s'agit des données faisant apparaître de façon directe ou indirecte les origines raciales, ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à leur santé ou à leur vie sexuelle ou orientation sexuelle, ainsi que les données génétiques et biométriques.

En principe, les traitements sur ces données sont interdits, sauf dans les cas strictement énumérés à l'article 9 du RGPD tels que, par exemple :

- la personne concernée a donné son consentement explicite au traitement pour une ou des finalités spécifiques,
- le traitement est nécessaire aux fins de l'exécution des obligations et de l'exercice des droits propres au responsable du traitement ou à la personne concernée en matière de droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale,
- le traitement porte sur des données à caractère personnel qui sont manifestement rendues publiques par la personne concernée,
- le traitement est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice ou chaque fois que des juridictions agissent dans le cadre de leur fonction juridictionnelle,
- le traitement est nécessaire aux fins de la médecine préventive ou de la médecine du travail, de l'appréciation de la capacité de travail du travailleur, de diagnostics médicaux, de la prise en charge sanitaire ou sociale, ou de la gestion des systèmes et des services de soins de santé ou de protection sociale.

A côté de ces catégories particulières de données régies par l'article 9 du RGPD, d'autres données qualifiées de « hautement personnelles » en raison de leur impact potentiel sur un individu, telles que les données relatives aux condamnations pénales ou aux mesures de sûreté, le numéro de sécurité sociale (NIR) ou les coordonnées bancaires, font également l'objet de précautions particulières lors d'un traitement.

1.3. Personne concernée

La personne concernée est la personne physique à laquelle se rapportent les données personnelles faisant l'objet d'un traitement.

Certaines personnes concernées par un traitement sont qualifiées de personnes « vulnérables » en raison du déséquilibre des pouvoirs accrus qu'il peut exister entre ces personnes et le responsable du traitement. Il s'agit notamment des enfants mineurs, des collaborateurs d'une entreprise, des personnes placées sous un régime de protection juridique. Des mesures particulières permettent d'encadrer la mise en œuvre des traitements dès lors que les personnes concernées sont vulnérables.

1.4. Responsable d'un traitement de données à caractère personnel

Le responsable du traitement est la personne, l'entité, le service ou autre organisme qui détermine les finalités et les moyens d'un traitement de données personnelles.

1.5. Sous-traitant

De façon générale, un sous-traitant est toute personne, entité ou service traitant des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

A titre d'exemple : un prestataire d'hébergement de données, un prestataire de maintenance d'une application.

1.6. Traitement de données à caractère personnel

Constitue un traitement de données à caractère personnel toute opération ou tout ensemble d'opérations portant sur de telles données, quel que soit le procédé utilisé, et notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction de données personnelles. Un traitement de données personnelles n'est pas nécessairement informatisé : la présente Politique s'applique également aux traitements mis en œuvre sur supports papiers.

1.7. Destinataire

Le destinataire est la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.

2. La gouvernance des données personnelles

Attaché à la protection de la vie privée et des données personnelles de ses clients, ses prospects, ses partenaires, ses emprunteurs, ses candidats au recrutement, ses investisseurs, ses fournisseurs, ses prestataires, ses collaborateurs et autres utilisateurs de ses services, le Groupe Sfil a défini une gouvernance adéquate afin de garantir la protection des données personnelles dans le respect des exigences légales et réglementaires relatives à l'utilisation et à la protection desdites données personnelles.

En outre, le Groupe Sfil a défini le cadre suivant :

Une Charte de protection des données personnelles qui précise, entre autres, l'ensemble des principes directeurs applicables à la collecte et au traitement des données personnelles,

Une Charte d'utilisation de l'Intelligence Artificielle générative qui encadre les usages des utilisateurs,

Le DPO, désigné pour Groupe Sfil, a notamment pour mission de veiller au respect de la réglementation en matière de protection des données personnelles par le responsable du traitement et de coopérer avec la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) sur les questions relatives aux traitements de données personnelles. Il est l'interlocuteur de la CNIL et de toutes les personnes concernées par une collecte ou un traitement de données personnelles.

2.1 Sensibilisation et formation des salariés

Les salariés suivent et valident obligatoirement a minima une séquence de formation e-learning « Sensibilisation Données personnelles » selon une périodicité définie.

2.2. La protection de vos données personnelles

Le Groupe Sfil accorde une importance particulière à la sécurité des données personnelles.

Il met en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées au degré de sensibilité des données personnelles, en vue d'assurer la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données et de les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération, destruction, utilisation ou divulgation à des tiers non autorisés.

La sécurité des données personnelles repose également sur le respect par les collaborateurs du Groupe Sfil de la Charte de protection des données personnelles. Cette sécurité des données

personnelles passe aussi par le respect par nos prestataires des règles de sécurité définies par le Groupe Sfil.

2.3. L'encadrement des flux transfrontières

Les données personnelles traitées par le Groupe Sfil dans le cadre de son activité peuvent faire l'objet d'un transfert vers des pays non-membres de l'Espace Economique Européen (EEE).

Lorsque les données personnelles sont transférées vers des pays non-membres de l'EEE, ces données personnelles peuvent être soumises à des législations ou réglementations dont le niveau de protection vis-à-vis des données personnelles varie, et n'est pas toujours reconnu comme équivalent à celui offert par le droit de l'Union européenne.

Dans le cas où un tel transfert vers un pays hors Espace Economique Européen aurait lieu, le Groupe Sfil s'assurera d'encadrer ce transfert conformément à la réglementation européenne applicable, assurant ainsi la protection et la sécurité des données personnelles transférées hors EEE. Des mesures de sécurité spécifiques et complémentaires pourront notamment être mises en place afin de garantir que ces transferts soient licites au regard des exigences du RGPD et de la doctrine des autorités de protection en la matière.

2.4. La notification des violations de données personnelles

Une violation de données personnelles se définit comme : « une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données » (art.4 §12 du RGPD).

Conformément à l'Article 33 du RGPD, le Groupe Sfil, en tant que responsable de traitement, a l'obligation de documenter toute violation de données à caractère personnel dont il aurait connaissance. Les procédures en place prévoient, le cas échéant, la notification à la CNIL dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 72 h après en avoir pris connaissance. Dans l'hypothèse où une violation de données personnelles présenterait un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées, le Groupe Sfil informera ces dernières - dans les meilleurs délais - de la nature de la violation ainsi que de toutes les mesures mises en œuvre pour y remédier.

A cet effet, le Groupe Sfil dispose d'une procédure interne qui permet le respect de cette obligation réglementaire et tient un registre des violations de données au sein duquel les instructions de violations sont renseignées.

2.5. Le dispositif de contrôle interne

Le Groupe Sfil met en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la conformité de ses traitements au regard de la réglementation relative à la protection des données.

Le DPO assure, conformément à l'article 39 du RGPD, sa mission de contrôle, au regard du RGPD, de l'ensemble de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, ainsi que des règles internes en matière de données personnelles.

Le Groupe Sfil dispose d'une **Politique cadre du contrôle Interne** qui se définit comme l'ensemble des dispositifs visant à la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations. A l'instar des autres risques du Groupe Sfil, le dispositif de contrôle de la conformité RGPD s'inscrit dans ce cadre. L'architecture générale du dispositif de contrôle interne du Groupe Sfil s'appuie **sur une cartographie des risques qui comprend un volet Conformité au RGPD**. Le dispositif de contrôle interne repose, quant à lui, sur trois niveaux constitutifs des trois lignes de défense placées sous la responsabilité ultime de la direction générale de Sfil et la supervision du conseil d'administration de Sfil, et du directoire Caffil ainsi que de son conseil de surveillance.

Le Groupe Sfil est également amené à effectuer des audits périodiques afin de s'assurer du respect des règles de sécurité par des sous-traitants telles que définies dans les contrats qui les lient au Groupe Sfil.

3. Le responsable du traitement

Le responsable du traitement de vos données personnelles est le Groupe Sfil, société anonyme à conseil d'administration agréée en qualité d'établissement de crédit par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution sis au 112-114, avenue Emile Zola – 75015 Paris.

Le Groupe Sfil a désigné un délégué à la protection des données personnelles (DPO), déclaré auprès de la CNIL.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative à la présente Politique générale de protection des données à caractère personnel, le Délégué à la protection des données (DPO) du Groupe Sfil peut être contacté par toute personne intéressée par e-mail :

dpo@sfil.fr

ou à l'adresse postale suivante :

DPO Sfil
112-114, avenue Emile Zola
75015 Paris

4. Les principes applicables aux données personnelles

Le Groupe Sfil s'attache au respect des principes prévus au sein du Règlement (UE) 2016/679 dans le cadre de la collecte et l'utilisation des données personnelles.

4.1. Une utilisation légitime et proportionnée

Les données personnelles sont collectées par le Groupe Sfil pour des finalités déterminées, explicites et légitimes liées à son activité.

La collecte de données personnelles au sein du Groupe Sfil est destinée à l'exercice de ses activités dans le cadre de ses relations avec ses collaborateurs, ses clients, ses prospects, ses partenaires, ses emprunteurs, ses candidats au recrutement, ses investisseurs, ses fournisseurs, ses prestataires et autres utilisateurs de ses services. Pour chaque traitement, le Groupe Sfil s'engage à ne collecter et traiter que des données strictement nécessaires à l'objectif poursuivi.

4.2. Une collecte loyale et transparente

Dans un souci de loyauté et de transparence vis-à-vis de ses clients, ses collaborateurs, ses partenaires, ses fournisseurs, ses prestataires, investisseurs ou de toute autre personne concernée dont elle traite les données, le Groupe Sfil veille à informer clairement les personnes concernées de chaque traitement qu'elle met en œuvre par des mentions d'information, affichées ou indiquées sur différents supports : site internet, formulaire de collecte, notices d'information, etc. Les données personnelles sont collectées loyalement. Aucune collecte n'est effectuée à l'insu des personnes concernées et sans qu'elles n'en soient dûment informées.

4.3. L'adéquation et la minimisation des données collectées

Les données personnelles collectées sont strictement nécessaires à l'objectif poursuivi par la collecte des données. Le Groupe Sfil s'attache à minimiser les données collectées, à les tenir exactes et à jour. Le Groupe Sfil ne collecte et ne traite que les données à caractère personnel dont il a besoin pour assurer la finalité du traitement.

4.4. La limitation de la durée de conservation des données

Le Groupe Sfil s'engage à ce que les durées de conservation appliquées aux données soient proportionnées aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Pour cela, le Groupe Sfil conserve les données personnelles collectées uniquement pendant la durée nécessaire au regard des finalités du traitement considéré, et en accord avec la législation nationale applicable, notamment concernant les durées de prescription légale ou réglementaire. *Par exemple, en matière de prévention du blanchiment et de financement du terrorisme, elles sont conservées pour cinq (5) ans à compter de la fin de la relation d'affaires.*

4.5. L'intégrité et la confidentialité des données

Les données personnelles sont traitées par le Groupe Sfil de façon à garantir une sécurité appropriée de ces données, y compris la protection contre le traitement non autorisé de ces données par des tiers, la perte, la destruction, l'altération de ces données ou tout incident qui rendrait ces données indisponibles et ou serait susceptible de causer un préjudice pour les personnes concernées.

Les mesures prises visent notamment à conserver ces données intègres et à apporter une confidentialité adéquate au regard de leur nature et de leur sensibilité, afin de limiter tout accès par des tiers non autorisés à ces données.

4.6. Une protection des données personnelles dès la conception et par défaut

Le Groupe Sfil met en œuvre des mesures ayant vocation à respecter les principes de protection des données personnelles dès la conception et des principes de protection des données personnelles par défaut.

Ainsi, lors de l'élaboration de projets développés en interne ou de la sélection et de l'utilisation d'applications, de services et de produits qui reposent sur le traitement de données personnelles, le Groupe Sfil intègre de manière native l'ensemble des principes et droits à la protection des données personnelles.

Il s'assure notamment que les éditeurs/fournisseurs de produits et solutions informatiques ou digitales répondent aux prescriptions légales et assurent la protection des données qui seront traitées.

5. Le traitement de vos données personnelles

5.1. La typologie des données personnelles traitées

Le Groupe Sfil est amené à collecter et à traiter plusieurs catégories de données à caractère personnel qui peuvent inclure :

- Les données d'identification (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, photo, numéro de la pièce d'identité, etc.) ;
- Les coordonnées professionnelles ou personnelles (adresses e-mail et postale, numéros de téléphone professionnels ou personnels, etc.) ;
- Les informations recueillies dans le cadre d'un processus de recrutement ;
- Les données issues d'enregistrements téléphoniques, de vidéo surveillance (par exemple, de surveillance de sécurité de nos locaux) ;
- Toutes autres données personnelles susceptibles d'être communiquées au Groupe Sfil.

Les données personnelles peuvent également être collectées directement auprès de vous lors de nos échanges (entretiens physiques ou téléphoniques conformément aux règles applicables en la matière), lorsque vous consultez nos Sites internet en remplissant le formulaire de contact, lorsque vous nous envoyez un e-mail, que vous postulez à une offre de travail, etc.

Elles peuvent en outre être collectées de façon indirecte, via des tiers (publications, prestataires, fournisseurs, sites internet, bases de données publiquement accessibles aux tiers...).

5.2. Finalités : les objectifs précis et légitimes pour lesquels le Groupe Sfil collecte et traite vos données personnelles

Conformément à la réglementation en vigueur, de manière générale, nous utilisons les données personnelles pour :

- Respecter nos obligations légales ou réglementaires, parmi lesquelles la réglementation bancaire et financière, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Conclure les contrats ;
- Assurer la gestion d'un contrat en cours ;
- Prendre contact avec vous en vue de la signature d'un contrat, traiter les appels d'offre lancés par le Groupe Sfil dans le cadre desquels les données de contacts fournisseurs et prestataires potentiels peuvent être collectées ;
- Assurer les relations avec nos investisseurs pour lesquels les données de contact peuvent être recueillies via les Sites internet du Groupe Sfil ou par les collaborateurs de Sfil et auxquels le Groupe Sfil peut adresser des communications financières ou des invitations à des événements de communication financière ;
- Poursuivre nos intérêts légitimes, à savoir gérer nos risques, assurer la défense de nos droits en conservant la preuve d'opérations ;
- Gérer les recrutements ;
- Répondre aux demandes de renseignements, d'investisseurs ou de journalistes ;
- Lorsque le Groupe Sfil a recueilli votre consentement via le formulaire de contact sur l'un des Sites du groupe Sfil : en vous abonnant à nos alertes, vous consentez à recevoir par courriel des informations en lien avec le Groupe Sfil. Vous pouvez vous désabonner à tout moment en cliquant sur le lien prévu à cet effet dans chacune de nos communications.
- Répondre aux requêtes officielles d'autorité publiques ou judiciaires dûment autorisées.

Vos données personnelles ne font l'objet d'aucune prise de décision entièrement automatisée.

5.3. Base légale : les fondements juridiques des traitements mis en œuvre par le Groupe Sfil

Tout traitement mis en œuvre par le Groupe Sfil repose sur une base juridique.

Ainsi, les traitements effectués par le Groupe Sfil ne sont mis en œuvre que si au moins une des conditions suivantes est remplie :

i. Des obligations légales ou réglementaires

Certains traitements de données personnelles effectués par le Groupe Sfil peuvent être nécessaires pour le respect des obligations légales ou réglementaires s'imposant au Groupe Sfil en sa qualité de responsable de traitement.

A titre d'exemple : les obligations légales ou réglementaires relatives aux traitements de lutte anti-blanchiment ou contre le financement du terrorisme, ou relatives aux déclarations aux organismes sociaux par le Groupe Sfil en sa qualité d'employeur.

ii. L'exécution du contrat ou des mesures précontractuelles avec la personne concernée

Le traitement peut également être mis en œuvre et est licite lorsqu'il est strictement nécessaire à l'exécution d'un contrat liant le Groupe Sfil avec la personne concernée, ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci.

ii. Le consentement de la personne concernée

Certains traitements de données personnelles sont effectués sur le consentement de la personne concernée. Dans ce cas, le consentement de la personne concernée constitue la base de licéité du traitement.

Pour ces traitements, le Groupe Sfil s'assure que le consentement est libre, éclairé, non équivoque et donné par un acte positif clair, par exemple au moyen d'une déclaration écrite, y compris par voie électronique.

De même, le Groupe Sfil s'assure que le consentement de la personne peut être retiré à tout moment et que la personne en a été informée en amont du recueil de son consentement.

iii. Les intérêts légitimes du Groupe Sfil

Les intérêts légitimes du Groupe Sfil peuvent également justifier un traitement de données personnelles.

Dans ce cas, le ou les traitements sont mis en œuvre en prenant en compte les intérêts et les droits fondamentaux des personnes concernées par le traitement qui se doit d'être encadré par des mesures et garanties spécifiques pour assurer la protection des intérêts et droits des personnes. La balance des intérêts permet de garantir l'équilibre entre les intérêts légitimes poursuivis par le Groupe Sfil et ceux de la personne concernée.

5.4. Destinataires des données personnelles

Les données à caractère personnel que nous collectons nous sont destinées en notre qualité de responsable du traitement.

Le Groupe Sfil veille à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. Au sein des différentes directions du Groupe Sfil, les données personnelles ne sont accessibles ou transmises qu'aux seules personnes habilitées pour en prendre connaissance au regard de leurs missions.

Afin d'accomplir les finalités décrites au paragraphe 5.2, le Groupe Sfil est, dans certains cas, amené à communiquer des données personnelles aux parties prenantes externes suivantes :

- les prestataires réalisant des services pour son compte, y compris les professions réglementées (avocats, notaires, commissaires aux comptes) ;
- les autorités judiciaires ou financières, agences d'Etat ou organismes publics sur demande de leur part et dans la limite de ce qui est autorisé par la réglementation.

Vos données à caractère personnel peuvent également faire l'objet d'un rapprochement, d'une mutualisation ou d'un partage entre toutes les entités du Groupe Sfil ou ses actionnaires.

Elles pourront être communiquées à ces entités pour des finalités susvisées dans la présente Politique de protection des données personnelles.

5.5. Sous-traitants

Le Groupe Sfil sélectionne ses sous-traitants avec soin et leur impose :

- un niveau de protection des données personnelles équivalent à celui qu'il accorde lui-même à ces données,
- une utilisation des données personnelles uniquement pour assurer la gestion des services qu'ils doivent fournir,
- un respect strict de la législation et de la réglementation applicable en matière de confidentialité, de secret bancaire, de secret des affaires et de protection des données personnelles,
- la mise en œuvre de toutes les mesures adéquates pour assurer la protection des données personnelles qu'ils peuvent être amenés à traiter,
- la définition des mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité de ces données.

Le Groupe Sfil s'engage à conclure avec ses sous-traitants des contrats définissant précisément les conditions et modalités de traitement des données personnelles effectués pour son compte, conformément à l'article 28 du RGPD.

5.6. Durées de conservation de vos données personnelles

Respectueux du droit à l'oubli, le Groupe Sfil s'engage à ce que les durées de conservation des données personnelles soient proportionnées aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Ces durées sont définies en accord avec la législation nationale applicable notamment s'agissant des durées de prescription légale ou réglementaire.

Par exemple, en matière de prévention du blanchiment et de financement du terrorisme, elles sont conservées pour cinq (5) ans à compter de la fin de la relation d'affaires avec le Groupe Sfil.

5.7. Cookies collectés

Nous pouvons traiter vos données à caractère personnel à l'aide de la technologie des « cookies ». En effet, lors de votre visite sur l'un des Sites du Groupe Sfil, celui-ci collecte un « cookie » qui est un petit fichier stocké sur votre appareil lorsque vous visitez un site. Le cookie permet d'enregistrer des informations relatives à votre appareil, à votre navigateur et, dans certains cas, à vos préférences et à vos habitudes de navigation.

Dans un souci d'information et de transparence, le Groupe Sfil dispose d'une **Politique cookies** destinée à permettre aux utilisateurs des sites internet d'être informés quant à l'origine et la finalité des informations de navigation traitées lors de sa consultation du site du Groupe Sfil, mais également de ses droits.

Notre politique cookies est consultable sur le site du Groupe Sfil, dans la rubrique « données personnelles » et ou « cookies ».

6. Droits des personnes : les droits qui vous sont reconnus

Les personnes physiques dont le Groupe Sfil traite les données (clients, collaborateurs, prestataires, etc.) ont des droits sur leurs données et les traitements qui en sont fait. Le Groupe Sfil s'attache au respect de ces droits conformément à la législation et à la réglementation applicable en la matière, et, dans ce cadre, il assure le respect des droits suivants :

- le droit à l'information sur le traitement,
- le droit d'accès et de rectification,
- le droit à l'effacement ou « droit à l'oubli »,
- le droit à la limitation du traitement,
- le droit à la portabilité,
- le droit d'opposition au traitement,
- le droit de retirer son consentement à tout moment,
- le droit de réclamation et de recours.

6.1. Le droit à l'information sur le traitement

La présente Politique générale de protection des données à caractère personnel vous informe des finalités, du cadre légal, des intérêts, et des destinataires ou catégories de destinataires avec lesquels sont partagées vos données personnelles.

Dans l'objectif de garantir un traitement équitable et transparent, la personne concernée dont les données sont traitées par le Groupe Sfil reçoit de ce dernier des informations précises et complètes relatives :

- à l'identité et aux coordonnées du responsable de traitement, de son représentant légal et de son délégué à la protection des données (DPO), le cas échéant ;
- aux finalités du traitement ainsi qu'à la base juridique du traitement ;
- le cas échéant, aux intérêts légitimes poursuivis par le responsable de traitement ou par un tiers ;
- en cas de collecte indirecte de ses données : aux catégories de données personnelles concernées ;
- en cas de collecte des données directement auprès de la personne : au caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données, ainsi que sur les conséquences éventuelles de la non-fourniture de des données ;
- aux destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données personnelles sont communiquées ;
- le cas échéant, à l'existence de transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou une organisation internationale, l'existence d'une décision d'adéquation couvrant ce transfert, ou à défaut les garanties appropriées mises en place pour encadrer ce transfert et la possibilité d'en obtenir une copie ;
- lorsque cela est possible, à la durée de conservation des données personnelles envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, aux critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- à l'existence du droit de demander au responsable du traitement l'accès à ses données personnelles, la rectification ou l'effacement de celles-ci, une limitation du traitement de ses données, la portabilité de ses données ; du droit de s'opposer au traitement de ses données dans certaines conditions ; du droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage ; du droit de définir des directives particulières quant au sort de ses données après sa mort ; lorsque le traitement est fondé sur le consentement de la personne ; du droit de retirer son consentement à tout moment ; ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- si les données personnelles ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, à toute information disponible quant à leur source ;

- à l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, et, au moins en pareils cas, aux informations utiles concernant la logique sous-jacente, l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée.

Lorsque le Groupe Sfil envisage d'effectuer un traitement ultérieur des données personnelles de la personne concernée pour une finalité autre que celle pour laquelle ses données personnelles ont été collectées, le DPO veille au respect de l'exigence de compatibilité de cette nouvelle finalité de traitement avec les finalités initiales du traitement, et fournira au préalable à la personne concernée les informations au sujet de ce nouveau traitement.

6.2. Le droit d'accès et de rectification de vos données

Vous disposez du droit d'accéder et de faire rectifier vos données personnelles, que vous pouvez exercer auprès du Groupe Sfil en justifiant de votre identité à l'adresse e-mail suivante : dpo@sfil.fr.

A ce titre, vous pouvez obtenir les informations concernant le traitement de vos données personnelles.

A votre demande, nous pouvons rectifier et/ou compléter si nécessaire vos données personnelles si elles s'avèrent inexactes, équivoques, obsolètes ou incomplètes.

6.3. Le droit à l'effacement de vos données ou « droit à l'oubli »

Vous pouvez demander l'effacement de vos données personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- vos données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- vous retirez le consentement préalablement donné et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- vous vous opposez au traitement de vos données personnelles lorsqu'il n'existe pas de motif légal audit traitement ;
- le traitement de vos données personnelles n'est pas conforme aux dispositions de la législation et de la réglementation applicable ;

Sur demande recevable, la Sfil procédera alors à l'effacement de vos données personnelles dans les meilleurs délais.

Néanmoins, l'exercice de ce droit à l'effacement ne sera pas recevable lorsque la conservation de vos données personnelles est nécessaire au regard de la législation ou de la réglementation et notamment par exemple pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

6.4. Le droit à la limitation du traitement de vos données

Vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles dans les cas prévus par la législation et la réglementation. C'est-à-dire que vous avez le droit de demander le gel temporaire du traitement de vos données personnelles.

La limitation entraîne en principe l'exclusion de toute utilisation de vos données personnelles à l'exception de la conservation de ces données, sauf si vous donnez votre consentement à une autre opération de traitement de vos données personnelles.

6.5. Le droit à la portabilité de vos données

Vous disposez du droit à la portabilité de vos données personnelles. Vous avez ainsi le droit de recevoir les données à caractère personnel que vous avez fournies au Groupe Sfil vous concernant, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et vous avez le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement, sans que le Groupe Sfil y fasse obstacle.

Les données sur lesquelles peut s'exercer ce droit sont :

- uniquement vos données personnelles, ce qui exclut les données personnelles anonymisées ou les données qui ne vous concernent pas ;
- les données personnelles déclaratives ainsi que les données personnelles de fonctionnement évoquées précédemment (tel que par exemple, l'adresse électronique, le nom d'utilisateur, l'âge, etc.) ;
- les données personnelles qui ne portent pas atteinte aux droits et libertés de tiers telles que celles protégées par le secret des affaires.

Ce droit est également limité aux traitements effectués à l'aide de procédés automatisés, basés sur le consentement ou sur un contrat ainsi qu'aux données personnelles que vous avez personnellement générées et nous avez communiquées.

Ce droit n'inclut donc ni les données personnelles dérivées, calculées ou inférées, qui sont des données personnelles créées par le Groupe Sfil à partir de données brutes que vous nous avez directement fournies.

Les demandes de portabilité sont analysées au cas par cas.

6.6. Le droit d'opposition aux traitements de données

Vous avez le droit de vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de données personnelles vous concernant lorsque le traitement est fondé sur l'intérêt légitime du responsable de traitement y compris le profilage.

Le droit d'opposition ne s'applique pas lorsque le traitement est fondé sur une obligation légale.

En cas d'exercice d'un tel droit d'opposition, le Groupe Sfil cessera le traitement de ces données personnelles sauf lorsqu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et droits et les libertés vous concernant ou pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice.

6.7. Le droit de retirer votre consentement à tout moment

Lorsque les traitements de données que nous mettons en œuvre sont fondés sur votre consentement, vous pouvez le retirer à n'importe quel moment. Le cas échéant, nous cessons alors de traiter vos données à caractère personnel sans que la validité des opérations de traitement antérieures pour lesquelles vous aviez consenti ne soient remises en cause.

6.8. Le droit de réclamation et d'introduire un recours

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de protection des données (par exemple, auprès de la CNIL sur le territoire français) et ce, sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

CNIL
3 place de Fontenay TSA 80715
75334 Paris Cedex 07
Tél : 01 53 73 22 22

Vous pouvez effectuer ce recours auprès de l'autorité de protection au sein de l'Etat membre dans lequel se trouve votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise.

6.9. Les modalités d'exercice de vos droits

Le Groupe Sfil donne aux personnes physiques dont il traite les données les moyens d'exercer effectivement leurs droits sur ces données. Tous les droits énumérés ci-avant peuvent être exercés à l'adresse email suivante :

dpo@sfil.fr.

ou à l'adresse postale suivante :

DPO SFIL
112-114, avenue Emile Zola
75015 Paris

Néanmoins, en ce qui concerne l'exercice du droit à l'information, nous pouvons ne pas avoir l'obligation d'y donner suite si :

- vous disposez déjà de cette information ;
- l'enregistrement ou la communication de vos données personnelles sont expressément prévus par la loi ;
- la communication d'informations se révèle impossible ;
- la communication d'informations exigerait des efforts disproportionnés.

Pour les demandes autres que les demandes au titre du droit à l'information, la personne concernée doit justifier de son identité en indiquant clairement ses nom et prénom(s), l'adresse à laquelle elle souhaite recevoir une réponse, et y joindre la photocopie d'un titre d'identité valide portant sa signature, sauf en cas d'autre moyen moins impactant de vérifier son identité.

Par principe, la personne concernée pourra obtenir sans frais l'accès à ses données personnelles, sauf demande manifestement infondée ou excessive, leur rectification ou leur effacement, ou la réponse à l'exercice de tout autre de ses droits visés aux articles 15 à 22 du RGPD, dans les meilleurs délais et au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Au besoin, ce délai peut être prorogé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes, auquel cas la personne concernée est informée de cette prolongation et des motifs du report.

Lorsque les demandes d'une personne concernée sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif, le Groupe Sfil pourra :

- exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications, ou prendre les mesures demandées, ou
- refuser de donner suite à ces demandes.

Dans le cas où il ne peut être donné suite à l'une de ces demandes, le Groupe Sfil informera la personne concernée de la possibilité pour cette dernière d'introduire une réclamation devant l'autorité de contrôle et de former un recours juridictionnel.

7. Diffusion et mise à jour de la présente politique

La présente Politique est accessible dans sa version en vigueur sur le site Internet du Groupe Sfil.

La présente politique est régulièrement actualisée pour prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires applicables aux données personnelles. Afin de vous assurer que vous disposez en tout temps de la dernière version, nous vous invitons à consulter régulièrement sur le site internet du Groupe Sfil.

Date de la dernière mise à jour : Juin 2025